

SECTION 39 : Espaces, Sociétés et Territoires

Compte-rendu

SESSION DE PRINTEMPS 2016

La section 39 a tenu sa session de printemps du mercredi 8 juin au vendredi 10 juin 2016.

La section est composée de :

AVELINE Natacha ; BOYER Florence ; BUSSI Michel ; COUDROY DE LILLE Lydia ; DEFIOLE Rodolphe ; ECKERT Denis ; FOULQUIER Eric ; GHIOTTI Stéphane ; HOFFMANN Odile ; HOYEZ Anne-Cécile ; LAMBERTS Christine ; LEMARCHAND Nathalie ; LOMPRES Nicole ; MAUPERTUIS Marie-Antoinette ; MEKDJIAN Sarah ; PEYROUX Elisabeth ; RAYMOND Richard ; SEMMOUD Nora ; WEBER Christiane.

Absentes excusées :

KENNEDY Loraine ; LANCRET Nathalie.

La section est assistée de :

Danuta DUFRAT-CHABRIÈRE

1. Evaluations scientifiques

La section avait à examiner :

⇒ Des dossiers « chercheur.e.s » :

- 23 évaluations à vague de chercheur.e.s pour lesquelles elle a rendu 23 avis favorables
- 3 évaluations suite à demande de ré-examen pour lesquelles elle a rendu 3 avis favorables
- 5 reconstitutions de carrière pour lesquelles elle a rendu 5 avis favorables
- 3 demandes de renouvellement d'éméritat pour lesquels elle a rendu 2 avis très favorables et 1 avis favorable

⇒ Des dossiers « unités » :

- 12 avis de pertinence pour un renouvellement d'association au CNRS pour lesquels elle a rendu :
 - 11 avis très favorables (UMR 6049 ThéMA ; UMR6266 IDEES ; UMR 6554 LETG ; UMR6590 ESO ; USR 3486 MSH Caen; UMR6042 GEOLAB ; USR 3549 MSH Bretagne ; FR2488 IRSTV ; USR 3124 MSH-E ; USR 3550 MSH Clermont ; FR 3473 IUML)
 - 1 avis favorable : UMS 3281 OSUNA
- 1 avis de pertinence pour un projet d'association au CNRS pour lequel elle a rendu un avis réservé (UMR TETIS)
- 1 avis pour un renouvellement de GDR pour lequel elle a rendu un avis très favorable (GDR MAGIS)
- 3 demandes de changement de direction d'unités pour lesquelles elle a rendu trois avis très favorables (UMR 5319 PASSAGES : nomination de Xavier Arnauld de Sartre, Bernard Davasse, Pascal Tozzi en qualité de directeurs adjoints ; UMR 6590 ESO : nomination de Sébastien Fleuret en qualité de directeur adjoint ; USR 3549 MSH Bretagne : nomination de Nicolas Thély en qualité de directeur)

2. Visite des instituts

2.1. L'INEE

La directrice de l'institut (Stéphanie Thiébault) et la DAS en charge de la section 39 (Marie-Françoise André) sont venues annoncer les prochaines journées de prospective de l'INEE qui auront lieu du 22 au 24 février 2017 à Bordeaux. Le CSI de l'INEE a proposé 28 ateliers de réflexion, interdisciplinaires.

Pas d'autre information spécifique à faire remonter de l'INEE.

D'autres interventions des représentantes de l'institut ont été faites en écho aux échanges avec les représentants de l'INSHS, arrivés peu après.

2.2. L'INSHS

Le directeur de l'institut (Patrice Bourdelais) et le DAS en charge de la section 39 (Pascal Marty) ont tout d'abord remercié la section pour son travail tout au long de la mandature, en reconnaissant que les tâches se sont alourdies au fil des années.

Patrice Bourdelais a rappelé son attachement à la politique de coloriage des postes CR2 au concours CNRS, en lien avec les priorités scientifiques de l'institut (les deux principales priorités guidant les choix des coloriages sont rappelés : se démarquer des recherches menées dans les universités, s'inscrire dans un courant international). Le directeur de l'institut annonce qu'il va diffuser un document de travail aux DU sur la politique de l'INSHS, en lien avec le comité de visite HCERES du CNRS qui se tiendra dans la vague à venir.

Patrice Bourdelais a ensuite rappelé d'autres points saillants de sa politique d'institut vis-à-vis de la section 39. Selon lui, l'axe essentiel de la section pour le CNRS c'est « la formalisation et la simulation » ; la recherche de partenariats avec d'autres institutions est pro-active (« c'est le CNRS qui choisi ses partenaires ») et suit deux objectifs : renforcer les domaines de priorité désignés par l'institut, poursuivre les efforts sur certaines unités (sur ce point, le DI annonce des « choses à venir » ; elles devront être surveillées par la prochaine mandature).

Dans les échanges, Denis Eckert rappelle les contextes de coloriage des postes au **concours** : les coloriages ont été faits en partenariat avec l'INSHS, dans un dialogue de bonne qualité, en amont de la publication des arrêtés de concours. Tous les aménagements proposés par le président (qui ont fait suite à la consultation du bureau de la section) ont été retenus par l'institut. Denis Eckert rappelle cependant d'une part que le vivier sur certains profils est très incertain, et d'autres part que seules les candidatures de grande qualité sont classées. Patrice Bourdelais confirme que si un coloriage n'est pas pourvu, l'institut s'y conforme ; il signale cependant qu'il a réitéré, lors du concours 2016, un coloriage non pourvu en 2015 en section 36 et qu'il a obtenu satisfaction (comptant ainsi sur l'effet « d'annonce » de la première fois). Ensuite, les échanges concernent les **délégations**. Denis Eckert signale la cohérence entre les avis de la section et les décisions de l'INEE sur les dossiers concernés (4 demandes étaient présentées : nos deux A+ ont été retenus, le dossier noté A et le dossier B n'ont pas été pris). Il souligne par contre le très grand décalage entre avis de la section et décisions de l'INSHS.

Sur les 26 demandes déposées, 11 dossiers de collègues ont été retenus par l'InSHS (plus un dossier en accueil à l'étranger que la section n'avait pas à examiner), ce qui correspond à 8,5 temps pleins seulement (9,5 en comptant le collègue affecté à l'étranger). Sur ces 11 dossiers, seuls 5 avaient été classés A+ par la section 39. Quatre autres dossiers classés A+ ont été écartés. Seuls donc 55% de nos avis A+ ont été suivis. Trois dossiers classés A ont fait l'objet d'une décision favorable, dont un en premier accueil et deux en renouvellement. L'un des dossiers de renouvellement est à cheval sur la section 39 et la CID52 : on ne sait pas sur quel « contingent » la délégation a été attribuée. Deux dossiers A ont été écartés. Fait qui interroge la section : 3 dossiers non-classés ont été sélectionnés. La section se pose des questions sur l'utilité de son travail de priorisation des dossiers.

Denis Eckert rappelle l'importance des accueils en délégation pour la communauté de la section 39, qui sont d'importants supports pour assurer les liens entre les collègues enseignants-chercheurs et le CNRS. Sur ce point, Patrice Bourdelais rappelle que les délégations sont des cas d'arbitrages complexes et que les distorsions proviennent notamment du fait que l'INSHS a des « cibles par sites du CNRS » et que 10 sections sont concernées par le volume des délégations qui peuvent être accordées. Les sites n'ont pas tous la même importance pour l'institut, et P. Bourdelais cite par exemple le site Rennais qui est « moins important pour l'INSHS que pour l'INC (chimie) ou l'INEE ». Il s'en suivrait donc des déperditions, produites par les effets de vase communicant entre les volants de délégations établis par site et les négociations faites entre les instituts qui suivent des priorités/hierarchies qui ne reflètent pas les volumes de demandes des unités (et des collègues).

Une discussion a porté sur les **revues** examinées par la section 39. La section a noté des décalages entre les avis qu'elle a rendu à l'automne 2015 et les décisions finales de l'INSHS et s'interroge sur les critères finalement retenus pour arbitrer. Patrice Bourdelais rappelle que l'institut ne peut soutenir toutes les demandes ; il rappelle que c'est une politique délibérée de sa part de soutenir moins de revues, car il estime que le périmètre SHS souffre d'un trop grand nombre de revues. Le directeur de l'INSHS signale qu'il effectue un très important travail avec la DIST (direction de l'information scientifique et technique) pour que les revues soutenues financièrement par le CNRS puissent entrer dans SCOPUS et Web of science. L'institut consacre 1,7 million d'euro par an en personnel et financement des revues.

Afin de rendre visible le travail de la section sur les revues, la section décide de diffuser les avis qu'elle a rendu à l'automne 2015 vis-à-vis des arbitrages finaux de l'institut (voir annexe).

L'emploi au CNRS a été discuté, au regard de la baisse drastique des postes mis au concours IT notamment : 208 postes au concours ITA en 2016, dont seulement 4 en BAP D (branche qui concerne majoritairement les SHS ; à titre de repère, le concours externe IT 2015 avait 21 postes en BAP D). Ce schéma pouvait-il être prévisible ? Patrice Bourdelais indique que le CNRS ne fait que remplacer les départs à la retraite, et que le modèle mathématique des départs à la retraite ne convient pas à l'INSHS : plus de prolongations des carrières de droit ; absence de départ anticipé pour carrière longue...). Les prévisions de départ à la retraite théoriques pour l'INSHS sont supérieures à la réalité et doivent être révisées au fur et à mesure, au regard du plafond d'emploi et de la masse salariale. Cet ajustement se fait après l'ouverture du concours chercheurs et pèse donc directement sur le nombre de postes ouverts au concours IT, intervenant plus tard. Il indique qu'il ne faut pas s'attendre à une amélioration de la situation de l'emploi IT, et que s'il devait augmenter l'emploi IT il devrait par ailleurs ouvrir moins de postes au concours chercheur.

Pour ce concours IT 2016, l'INEE a ouvert 6 postes sur les 8 prévus initialement. L'INSHS, quant à lui, a dû renoncer à 14 postes IT (sur les 35 initialement prévus).

La section est également revenue sur **la représentation des élu.e.s C aux comités de visite HCERES**. Les sections ont fait, au long de leur mandature, trois types d'expériences différentes : les IT ont été invité.e.s (parfois comme expert.e.s) aux comités de visite (21 fois sur 29 au cours de cette mandature pour la section 39), parfois ils ont été refusé.e.s (7 fois sur 29 au cours de cette mandature pour la section 39), et enfin des IT du CNRS non-élu.e.s dans la section ont participé aux comités de visite (un seul cas sur 9 visites pour la section 39, en fin de mandature). Dans les dernières négociations entre le CNRS et le HCERES, il est question de mettre des IT expert.e.s dans les comités de visite, puisé.e.s dans un « vivier » dont la constitution pourrait échapper au comité national. Ceci représente un biais évident pour l'évaluation des unités par les sections du CoNRS, et la section s'en inquiète. Interrogé sur ce point, Patrice Bourdelais précise qu'il va rencontrer l'HCERES pour mieux articuler les deux évaluations (celle de l'HCERES ; celle des sections du comité national). La section

rappelle l'importance de la présence d'un.e expert.e IT membre élu.e de la section, qui puisse présenter, défendre et débattre des évaluations des unités en présentiel lors des sessions du comité national.

La section interroge ensuite les directions d'instituts sur **les stratégies qui seront adoptées sur les concours à venir**. La directrice de l'INEE réitère la stratégie qui consiste à mettre un poste fléché en section 39, sur l'intitulé qui conviendra à l'institut. Pour l'INSHS, le directeur-adjoint scientifique de la section 39 indique que le taux de coloriage sera maintenu (entre 30 et 50% des postes au concours le seront). Ce taux et la nature du coloriage sera discuté dès le mois de septembre avec la section. L'institut pourrait proposer quelque chose de très ciblé en première intention, puis l'intitulé sera discuté avec la section en lien avec la perception du vivier, et pour viser un éventail large de candidatures.

Enfin, la section s'interroge sur **l'utilisation du rapport de conjoncture par les instituts** dans leur politique scientifique. Pascal Marty indique s'en inspirer tout en s'appuyant sur DIALOG. Stéphanie Thiébault indique s'appuyer surtout sur DIALOG.

A l'issue de ces échanges, la section rappelle qu'elle est une instance qui doit maintenir un travail fondamental d'évaluation à destination de sa communauté de recherche. Ce travail est important non seulement pour les chercheur.e.s et les unités rattaché.e.s à la section 39, mais également pour les revues entrant dans son périmètre et pour les collègues qui formulent une demande d'accueil en délégation. Les avis rendus par la section sont importants car s'ils sont positifs mais pas suivis par les instituts, les dossiers restent légitimes.

La section revient sur la place accordée à DIALOG par les instituts. Cet outil ne donne que la vision des DU, le comité national n'a aucune vision dessus et quand bien même ce serait le cas, il s'agit d'un outil qui ne permet pas de faire de la prospective scientifique. Du point de vue des unités, il y a des fois où les demandes de l'unité rencontrent celles des instituts, mais pas toujours...

La section discute des dé-UMR-isations qui ont eu lieu dans d'autres sections de l'INSHS. La section n'a pas vécu cela durant sa mandature, mais reste vigilante aux cas intervenus (notamment en section 33) surtout lorsqu'ils entrent en collusion avec la politique de site des instituts.

La section discute des effets négatifs de la mutualisation des IT du CNRS. Il s'agit d'une tendance très délétère pour les personnels, mais aussi pour les unités et les délégations régionales.

3. Autres

3.1. HCERES

La section a constaté depuis septembre 2014, de multiples dysfonctionnements dans la préparation de nombreux comités de visite comme dans leur déroulement : remise en cause des choix des représentants du Comité National, attitudes discourtoises voire ouvertement hostiles de la déléguée HCERES Martine Tabeaud, décalages très importants entre les orientations scientifiques des UMR à évaluer et les compétences présentes au sein des comités de visite, problèmes éthiques. Une part significative des visites a donné lieu à des incidents, soit au cours de la préparation, soit durant la visite elle-même. Un courrier précisant l'ensemble de ces dysfonctionnements sera envoyé au HCERES.

3.2. Concours CR et DR 2016

Tous les classements ont été suivis par le jury d'admission pour la section 39. Les listes complémentaires aux concours CR1 et DR2 ont été écourtées par le jury d'admission (JA), visiblement sous l'effet d'une position de principe consistant à ne garder que 50% de la liste

principale en liste complémentaire. *NB : pour le concours CRI, les personnes qui sont ôtées de la liste complémentaire gardent le bénéfice du classement « admissible » par la section pour le prochain concours (rappel : le concours CRI ne peut être présenté que 3 fois, l'admissibilité par la section « redonne une chance » de se présenter à nouveau).*

Sur le concours DR2, on note le recrutement, à la suite de la session du jury d'admission, de Myriam Merad (classée 2^{ème}), jusqu'ici chargée de mission à l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) Un cas similaire s'est produit au concours DR2 en section 38. Ces décisions des jurys d'admission n'ont pas été commentées par la direction de l'INSHS; les dispositions budgétaires prises à cet effet n'ont pas été précisées.

3.3. Motion votée à l'unanimité (18 présents) par la section 39 :

LES DANGERS DE LA CONCENTRATION TERRITORIALE DES MOYENS DE RECHERCHE

Au terme du travail d'évaluation mené au cours de sa mandature (2012-2016), la section 39 confirme le dynamisme, sur des sites répartis sur l'ensemble du territoire, d'unités performantes, de taille variable, dont les collectifs produisent des recherches de très haut niveau. La section 39 s'oppose à la mise en œuvre d'une politique de concentration des moyens sur certains sites et/ou certaines unités, politique qui menace la richesse de cette configuration spécifique. La section demande à ce que ce capital de recherche soit développé dans toute sa diversité thématique et géographique.

http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/motions/P16/Motion_S39.pdf

Les motions des autres sections du comité national :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/motions.htm>

3.4. Dates à retenir pour la rentrée 2016 :

- Accueil et installation des nouvelles sections du comité national : du 19 au 30 septembre 2016
- Pour la section 39 :
 - o 19 septembre à 15h00 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, 60 bd de la Villette – 75019 Paris (salle des enseignants) : organisation de l'AG de la section 39 suivie à 17h30 de la réunion du comité de liaison intersyndical (débat, échanges et décisions collectives sur les désignations des postes pour la présidence, le secrétariat scientifique, le bureau)
 - o 20 septembre : réunion de rentrée et bureau d'automne (présentation par le SGCN ; élection des personnes pour le poste de présidence, secrétariat scientifique, élu.e pour le bureau, invité.e permanent.e élu.e C ; nomination de deux personnes au bureau par l'INSHS (1 rang A et 1 rang B))
- Session d'automne
 - o Du 7 au 9 novembre 2016

Les membres de la section 39 pour la mandature 2012-2016 souhaitent bonne chance à la future mandature 2016-2021 et félicitent les collègues déjà élu.e.s : http://www.dgdr.cnrs.fr/elections/scn/resultats/Résultats2016/Proclamation%20ELUS_1er%20tour.pdf

Les noms des membres des collèges B1 (2^{ème} tour) et C (tour unique) seront connus le 19 juillet 2016.

Les noms des membres nommé.e.s par le CNRS seront connus fin août 2016.

Annexe : avis rendus sur les revues (lors de la session d'automne 2015)

Avis section	Titre revue	Aide financière	Soutien en personnel	Autre soutien
Très favorable	Annales de géographie	Oui	Non	
Très favorable	Confins	Oui	Oui	
Très favorable	Cybergeog - European Journal of Geography	Oui	Oui	
Très favorable	Espace populations sociétés	Oui	Non	
Très favorable	Espaces et sociétés	Oui	Oui	
Très favorable	Flux - Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et territoires	Oui	Oui	
Très favorable	Géocarrefour	Non	Non	
Très favorable	Mappemonde	Oui	Oui	
Très favorable	Norois	Non	Non	
Très favorable	R.E.R.U. - Revue d'économie régionale et urbaine	Oui	Non	
Très favorable	Revue européenne des migrations internationales	Oui	Non	
Très favorable	Tiers Monde	Oui	Non	
Favorable	Cahiers des Amériques latines	Oui	Oui	
Favorable	Carnets de géographes (1 ^{er} demande)	Non	Non	
Favorable	Géographie et cultures	Non	Oui	
Favorable	Revue d'études comparatives Est-Ouest	Oui	Non	
Favorable	Territoire en mouvement	Non	Non	
Favorable	Vi@ (1 ^{er} demande)	Non	Non	
Défavorable	Revue internationale et stratégique	Non	Non	
Avis non rendu*	Développement durable et territoires	Non	Oui	
Avis non rendu*	L'espace géographique	Non	Oui	Aide à la traduction
Avis non rendu*	Nature, sciences, sociétés	Non	Oui	

*(dossier « en retard », non transmis à la section)